

La Tunisie appelle l'Afrique à se redresser

Reuters, 13 juin 1994

TUNIS, 13 juin, Reuter - Le président tunisien Zine al-Abidine Ben Ali, qui a pris lundi la présidence tournante de l'Organisation de l'Unité africaine pour une durée d'un an, a appelé l'Afrique, en proie à des conflits sanglants, à se redresser.

Il a par ailleurs appelé les pays riches à alléger le poids de la dette du continent.

“Les conflits ont englouti les potentialités matérielles et humaines qui font la richesse de notre continent, vouant à l'échec les efforts de développement et de construction dans bon nombre de nos pays,” a déclaré Ben Ali à l'ouverture du sommet de l'OAU, dominé par les conflits qui ensanglantent le Rwanda, le Burundi, la Somalie, l'Angola, le Liberia et le Soudan.

“Aujourd'hui, une nouvelle occasion s'offre à l'Afrique pour opérer son redressement et réaliser son développement. Il s'agit pour notre continent de rompre, d'ici le prochain millénaire, avec les erreurs et le lourd fardeau du passé et à jeter les bases d'un développement socio-économique durable,” a-t-il ajouté.

Le président Ben Ali a préconisé à cet égard l'établissement d'un “code de conduite” en vue d'organiser les relations entre les pays du continent et prévenir les conflits bilatéraux ou à l'intérieur d'un même pays.

Ce code, a-t-il précisé, serait fondé sur “l'impératif de respect des principes de bon voisinage, de fraternité, de solidarité, de non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats, de règlement des conflits par les voies pacifiques et du rejet de la violence et de l'extrémisme sous toutes leurs formes.

Sur le plan du développement, Ben Ali a préconisé la conception d'un “plan économique et social global” afin d'aider le continent africain à “s'intégrer dans l'économie mondiale”.

A cet égard, il a appelé le Groupe des Sept pays les plus industrialisés, dont le sommet se tiendra le mois prochain en Italie, et les institutions financières internationales à accepter de recycler la dette des pays en voie de développement, ou de l'éponger en partie ou en totalité. /AB

(c) Reuters Limited 1994